

SINOVA MANAGEMENT
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 €
24 rue Martre – 92110 CLICHY
851 005 975 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre,
à 9 heures,

La société SARIA, SAS au capital de 42.000.000 € dont le siège social est au 24, rue Martre – 92110 CLICHY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 552 002 255, représentée par sa présidente, SARL SARIA FRANCE MANAGEMENT, en sa qualité d'associée unique de la société SINOVA MANAGEMENT,

Déclare et décide ce qui suit :

PREMIERE DECISION

L'associée unique **prend acte** de la démission remise par Monsieur Jean-Yves BORDAS, le 19 novembre 2024, de son mandat de Président à compter du 26 novembre 2024, minuit.

L'associée unique remercie Monsieur Jean-Yves BORDAS pour les services rendus à la Société dans le cadre de l'exercice de son mandat.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique **décide** de nommer, en remplacement de Monsieur Jean-Yves BORDAS, à compter de ce 27 novembre 2024, en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée :

- la société SARIA, SAS au capital de 42.000.000 € dont le siège social est au 24, rue Martre – 92110 CLICHY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 552 002 255,

La société SARIA exercera son mandat de Président dans les conditions fixées par la loi, les statuts et le règlement interne de la Société.

TROISIEME DECISION

L'associée unique **prend acte**, à compter du 26 novembre 2024, minuit, des démissions de :

- la société SARIA SAS de son mandat de Directeur Général Corporate de la Société,
- et Monsieur Xavier DEFAYE de son mandat de Directeur Général Dry de la Société,

et **décide** de ne pas les remplacer.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

SARIA
Représentée par SARL SARIA FRANCE MANAGEMENT,
Elle-même représentée par Eric MIGNOT et Jean-François CURE

Two handwritten signatures are present. The first signature, on the left, is written in black ink and consists of several vertical, wavy strokes. The second signature, on the right, is written in blue ink and is more fluid, with a long horizontal stroke extending to the right.